

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE LE LUNDI 18 NOVEMBRE 2013

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 19 heures 30 à la salle municipale, le lundi 18 novembre 2013, sous la présidence du maire, monsieur Rosaire Ouellet.

Sont aussi présents les conseillers suivants : Monsieur Philippe Roy, madame Martine Hudon, monsieur Rémi Béchar, madame Josée Michaud, madame Carole Lévesque et monsieur Ghislain Duquette.

Une réflexion est récitée par le maire et après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire ouvre la session.

Il est constaté que les avis de convocation aux fins de la présente session ont été donnés à tous et chacun des membres du Conseil de la manière et dans les délais prévus par la Loi.

Il est prévu à l'ordre du jour les points suivants :

1. Construction BML – Paiement (retard des travaux)
2. Demande de M. Alexandre Dionne.
3. Vin d'honneur - OMH.

201-11-2013

AUTORISATION DE PAIEMENT – CONSTRUCTION BML

CONSIDÉRANT QUE Construction BML est en retard de trois jours pour les travaux exécutés sur le chemin de la Montagne Thiboutôt et du 3^e Rang Est;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de pulvérisation et de préparation d'asphaltage ont été réalisés le 25 septembre 2013;

CONSIDÉRANT une température non clémente pour la réalisation des travaux pour le 30 septembre 2013;

CONSIDÉRANT la qualité des travaux effectués par Construction BML;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le paiement soit effectué à Construction BML sans retenue pour le retard des travaux.

202-11-2013

DEMANDE D'AUTORISATION POUR SE CONNECTER AU RÉSEAU D'AQUEDUC DU 3^e RANG OUEST

CONSIDÉRANT la demande de M. Alexandre Dionne pour connecter sa future résidence sur le réseau d'aqueduc du 3^e Rang Ouest;

CONSIDÉRANT QU'il sera nécessaire d'obtenir un plan d'ingénieurs pour la connexion audit réseau;

CONSIDÉRANT QU'il faudra un permis du Ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les travaux devront être surveillés par des ingénieurs;

CONSIDÉRANT QUE nous devons obtenir un Certificat d'autorisation du Ministère de l'Environnement;

CONSIDÉRANT QUE notre entente avec la ville de La Pocatière ne prévoit pas d'autre raccordement dans ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE nous avons déjà un refus, à un contribuable, pour les mêmes demandes;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE,
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

DE REFUSER la demande de monsieur Alexandre Dionne.

203-11-2013 **DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE – VIN D'HONNEUR – MAISON MARCELLE-MALLET**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'APPORTER NOTRE CONTRIBUTION FINANCIÈRE en attribuant la somme de 150 \$ afin d'offrir un vin d'honneur aux invités à l'occasion de l'inauguration de la Maison Marcelle-Mallet le 25 novembre prochain.

204-11-2013 **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,
la levée de l'assemblée à 20h00.**

Rosaire Ouellet, maire

Sylvie Dionne, Secrétaire-trésorière